

JUSTICE POUR MANUEL GASPAR RODRÍGUEZ ET RESPECT POUR LES DROITS TERRITORIAUX AUTOCHTONES DANS LA SIERRA NORORIENTAL DE PUEBLA, MEXIQUE.



Le 14 mai dernier, à Cuetzalan, dans l'état de Puebla, au Mexique, Manuel Gaspar Rodríguez était brutalement enlevé des bureaux du MIOCUP (Mouvement indépendant ouvrier, paysan et populaire) et poignardé à mort par des assaillants non identifiés. Il avait été menacé de mort à plusieurs reprises déjà pour son militantisme contre les mégaprojets d'exploitation minière à ciel ouvert et de barrages dans la Sierra Nororiental de Puebla. Au début de 2018, Manuel Gaspar a été l'un des huit leaders communautaires à être mis en accusation par la Comisión Federal de Electricidad (CFE) pour avoir bloqué la construction d'une ligne de transmission électrique à haut voltage dans le municipio de Cuetzalan.

La Sierra Nororiental de Puebla est une région à majorité autochtone, surtout nahuas et totonaques, situées à environ deux cents kilomètres au nord-est de la ville de Mexico. Depuis quelques années, elle est visée par de nombreux projets d'exploitation minière à ciel ouvert. Plus de 150 mille hectares ont été concédées à des entreprises, parmi lesquelles Almaden Minerals, compagnie canadienne basée à Vancouver, et Frisco, qui appartient à Carlos Slim, milliardaire mexicain. Pour produire l'énergie que requièrent ces exploitations, on projette des barrages hydroélectriques sur les trois principales rivières de la région, l'Apulco, la Zempoala et l'Ajajalpan, Innergex Renewable Resources, basée à Longueuil, est associée à Comexhidro dans ce projet.

Il y a huit ans, s'est formé dans la région un vaste regroupement d'organisations locales, pour élaborer et faire adopter un Plan régional d'aménagement territorial dans le but de protéger les terres et les eaux de cette riche région agricole. Le plan se fonde sur le droit des peuples autochtones d'administrer leurs territoires de façon autonome, dans le cadre légal mexicain. Le MIOCUP fait partie de cette coalition. Plusieurs municipalités de la région ont suivi l'exemple de Cuetzalan et interdisent maintenant les mégaprojets miniers et hydroélectriques à l'intérieur de leur juridiction. Le COTIC (Comité d'aménagement territorial intégral de Cuetzalan) a été formé pour veiller au respect du plan. Jusqu'à sa mort, Manuel Gaspar était membre du COTIC, tout comme le sont les sept autres personnes mises en accusation par la Comisión Federal de Electricidad.

Les 12 et 13 octobre derniers, lors du Colloque réalisé à Montréal sur **Les luttes des peuples autochtones pour leur territoires, en Amérique latine et au Québec**, des représentants des organisations de la Sierra Nororiental de Puebla sont venus exposer comment ils font face aux menaces que présentent pour eux les mégaprojets.

Par la présente, nous demandons aux autorités politiques du Canada et du Mexique de reconnaître et d'appuyer les droits territoriaux des peuples autochtones dans la Sierra Nororiental de Puebla.

Étant donné la présence d'importants intérêts canadiens dans la région, nous demandons de façon spécifique à l'Ambassade du Canada au Mexique et aux fonctionnaires que le cas concerne de collaborer avec leurs homologues mexicains pour assurer une investigation complète et impartiale sur la mort de Gaspar Manuel Rodríguez.

Nous demandons aux compagnies minières et hydroélectriques canadiennes, Almaden Minerals et Innergex Renewable Resources, de reconnaître et de respecter pleinement l'opposition des communautés aux mégaprojets dans la région. Cette opposition s'exprime dans le plan d'Aménagement territorial intégral de Cuetzalan, dans les décisions des municipalités voisines, de même que dans la lettre et l'esprit de la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), ratifiée par le Mexique, qui exige une consultation préalable, libre et informée avant de réaliser tout projet de développement dans les territoires autochtones.

Nous demandons à l'ambassade du Canada, au gouvernement mexicain et aux entreprises ci-dessus mentionnées de veiller à l'intégrité physique et à la sécurité de Rufina Edith Villa Hernández, Álvaro Aguilar Ayón, Nazario Diego Téllez, Luis Enrique Fernández Lomelín, Alfredo Guerrero Santos, Francisco Jiménez, Guillermo Carmona, ainsi que de tout autre personne impliquée dans la lutte pour la protection de leur territoire.

Signature :

Organisation :

Cette lettre sera envoyé à :

Lic. Alfonso Navarrete Prida Secretaría de Gobernación Río Amazonas 91 Col.
Renacimiento, Del. Cuauhtémoc C.P . 06500, Ciudad de México, México

Lic. Víctor Antonio Carrancá Bourget Fiscal General del Estado de Puebla Bulevar Héroes del 5 de Mayo, 31 Oriente, Ladrillera de Benítez, C.P. 72530, Puebla, Pue., México

Lic. Oscar Paula Cruz Presidente Municipal de Cuetzalan Plaza Celestino Gasca s/n, C.P .
73560 Cuetzalan de Progreso, Pue., México

M. Pierre Alarie, Embajada de Canada, Schiller 529, Polanco, 11560 Miguel Hidalgo,
Ciudad de México, México

Mr Morgan Poliquin, President and CEO, Almaden Minerals Suite 210 – 1333 Johnston
Street, Vancouver, BC, Canada, V6H 3R9

M. Michel Letellier, Président, Innergex Renewable Energy, 1225 rue Saint-Charles
ouest, Longueuil, Québec